



URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE

À : **TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS**

De : **Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (CNUGRS)***

Objet : **AVERTISSEMENT EN PHASE VERTE**

Avis sur l'état des réserves nationales

Date et heure d'émission	2023-09-07, 6 h (HNE)
Phase	AVERTISSEMENT EN PHASE VERTE (prolongation)
Produit(s)	Culots globulaires des groupes O (Rh positif et négatif)
Contexte	<p>L'avertissement en phase verte, émis le 15 juin 2023, reste en vigueur pour les culots globulaires du groupe O (Rh positif et négatif).</p> <p>Les réserves de culots globulaires ont été impactées par le faible taux de participation aux collectes durant l'été et, plus récemment, par la diminution du nombre d'unités recueillies en Colombie-Britannique. Certaines commandes de culots globulaires O- et O+ ont connu des retards de livraison cette semaine, des problèmes isolés de stock nous ont été signalés dans certaines régions et le niveau des réserves de la Société canadienne du sang demeure tendu.</p> <p>Nous invitons les comités provinciaux d'urgence pour la gestion du sang à rester vigilants, et à continuer à veiller à l'application des bonnes pratiques et des stratégies de gestion des réserves (voir ci-dessous). Par ailleurs, nous souhaitons remercier les hôpitaux pour les efforts déployés pour la transmission quotidienne de l'état de leurs réserves.</p>
Conséquences sur les hôpitaux <ul style="list-style-type: none">•	Actions requises <ul style="list-style-type: none">• Toutes les parties intéressées doivent continuer à surveiller étroitement leurs réserves et travailler avec leur comité provincial d'urgence pour la gestion du sang afin de, si possible, réduire leurs réserves dans le but d'éviter des problèmes d'approvisionnement.• Les comités provinciaux d'urgence pour la gestion du sang doivent être prêts à aider le CNUGRS à identifier les hôpitaux qui seraient le moins impactés par des retards ou des réductions de leurs commandes.• Les hôpitaux doivent continuer de communiquer le niveau de leurs réserves de culots globulaires du groupe O, tous les jours, avant midi (HNE), en utilisant le portail consacré aux hôpitaux (https://myhospital.blood.ca) ou selon la procédure habituelle de votre province (Colombie-Britannique et Manitoba). En l'absence de ces rapports, il pourrait y avoir réductions de commandes inéquitables.• Les hôpitaux doivent indiquer s'ils sont capables de recevoir des culots globulaires provenant d'Héma-Québec et, le cas échéant, mettre à jour leurs processus et leurs systèmes afin de pouvoir le faire.

	<p>L'indice des livraisons est envoyé par la Société canadienne du sang aux représentants de chaque comité provincial d'urgence pour la gestion du sang.</p> <p>Le CNUGRS recommande de réduire l'indice des livraisons des culots globulaires du groupe O aux niveaux indiqués ci-dessous — ce processus a déjà commencé dans certaines régions. Ces niveaux cibles ne s'appliquent qu'aux provinces (et non aux territoires) et seront utilisés par les comités provinciaux d'urgence pour la gestion du sang afin de déterminer une répartition équitable des réserves des hôpitaux dans leur région et ainsi éviter des restrictions inéquitables.</p> <p><u>Indices des livraisons cibles pour les provinces durant l'avertissement de phase verte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Culots globulaires O- : 15 • Culots globulaires O+ : 10 <p>Si vous ne savez pas comment ces indices cibles affecteront vos réserves ou ne connaissez pas les mesures appropriées à prendre, veuillez contacter votre comité provincial d'urgence pour la gestion du sang, votre comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang ou votre agent(e) de liaison. Ces indices ne devraient pas avoir de répercussions sur la livraison des composants sanguins destinés aux soins cliniques, mais si c'était le cas, vous devriez en aviser votre comité provincial d'urgence pour la gestion du sang afin qu'il puisse avertir le CNUGRS de la situation.</p> <p>Il est certain qu'au sein même d'une province, tous les établissements ne pourront pas réduire leurs réserves, car tous n'ont pas la même réalité en ce qui concerne la taille de l'établissement, sa proximité, les programmes en place et les réductions déjà apportées à leurs niveaux cibles. Il est recommandé de confirmer les mesures à prendre avec votre comité provincial d'urgence pour la gestion du sang.</p>
<p>Complément d'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec : • 1. votre représentant(e) au Comité provincial d'urgence pour la gestion du sang; • 2. votre représentant(e) au comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang; 3. votre agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang.

* Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins et du Comité de liaison provincial-territorial ainsi que de membres clés du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Pour en savoir plus sur le Plan national de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles, consultez le site suivant : [Pénurie de sang | Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins \(CCN\) \(nacblood.ca/fr\)](http://Pénurie de sang | Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins (CCN) (nacblood.ca/fr).

Si vous souhaitez obtenir le présent avis dans un format accessible, communiquez avec l'agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang de votre région.